



Désobéissance et dissidence

La désobéissance et la dissidence apparaissent de plus en plus comme les ultimes recours face à un capitalisme qui ignore les limites de la planète, face à des banques et des multinationales prédatrices et à des gouvernements incapables de s'opposer à leur toute puissance.

En installant des "zones à défendre", en menant des actions dans des banques, en bloquant des mines et des centrales à charbon ou en occupant des places publiques, des citoyen.ne.s, militant.e.s, activistes jouent avec les frontières de la légalité pour se défendre et faire plier leurs adversaires. Elles et ils puisent dans des décennies d'actions désobéissantes pour contester, inventer, et imposer d'autres choix économiques, sociaux et écologiques. Ce dossier propose une réflexion illustrée pour nous inspirer et nous aider à engager des actions de désobéissance et des dissidences toujours plus massives, et, surtout, victorieuses.

dossier d'attac juillet 2016





L'insurrection démocratique ?

L'“insurrection démocratique” portée par les mobilisations autour de la “loi Travail” et l'émergence de Nuit debout pourrait être une des réponses tant attendues aux conséquences désastreuses d'un capitalisme global et une finance déchaînée : grands projets d'infrastructure inutiles et imposés (GPII), déstabilisation des sociétés et des humains par une destruction accélérée des protections qui en assureraient la stabilité, instrumentalisation financière des sociétés et de la nature, banalisation et quasi-institution de la corruption, sécession de l'oligarchie et indécence des oligarques, obscurantisme de ceux qui, dans les faits, ignorent les défis auxquels nous sommes confrontés, le climat notamment. Enfin, et sans prétendre clore cette liste, la fusion de l'espace privé et de l'espace public menace les fondements de la démocratie.

Nous pourrions en rester à ce tableau noir du monde et nous sentir vaincus par le fatalisme, le cynisme, comme nous y invitent les dominants, obsédés par la poursuite d'un modèle qui s'effondre et par l'adaptation forcée à un effondrement “sans alternative”.

Sans naïveté, nous avons pourtant bien des raisons de penser que les sociétés ne succombent pas à ces injonctions. Elles abritent partout des résistances systémiques face à la dé-civilisation capitaliste : luttes contre les grandes infrastructures de transports (nouveaux aéroports, lignes grande vitesse), les grands projets extractivistes, les zones commerciales et “culturelles”, les fermes-usines, autant d'aménagements accélérant une fuite en avant mortifère. La contestation s'adresse non seulement au projet en tant que tel, mais au monde qu'il contient : Notre-Dame-des-Landes

contre “l'aéroport et son monde” ou encore Sivens contre “le barrage et son monde”. Outre leur message écologique et social, ces luttes ont en commun de rendre visibles le déni de démocratie ou même l'abandon délibéré de la démocratie au profit d'intérêts privés.

Contester un projet “et son monde” engage à poser les conditions et les pierres d'autres mondes. La floraison de ZAD (zones à défendre), l'occupation des places publiques en Espagne, en Grèce, en Turquie, l'occupation de la Bourse et des banques, ont en commun le refus d'une démocratie confisquée. Démocratie réelle, dignité, refus de la corruption, ces exigences surgies également au moment de la révolution tunisienne, relient ces expériences et en font les prémices d'autres mondes. Jusqu'à Nuit debout et les luttes contre “la loi travail et son monde”.

Pourquoi mettre en avant la désobéissance et la dissidence ?

Pour résister, nous sommes désormais confrontés à la nécessité de la désobéissance. Le capitalisme globalisé assiège notre monde, les sociétés et la nature. Il prétend gouverner le vivant et la vie tout court. Cette entreprise délirante passe par une mobilisation générale visant à supprimer tous les espaces autonomes, à mesurer, quantifier, monétiser et mettre en marché l'ensemble des activités, à “internaliser” les contraintes sociales et écologiques en les marchandisant. Ce système exige une soumission totale à l'ordre économique et, pour y parvenir, il tend à supprimer toute extériorité, à absorber les marges ou à les criminaliser si elles résistent. Dans ce monde clôturé sur lui-même, désobéir et organiser la dissidence la plus massive sont des voies pour retrouver une extériorité, pour ima-



Brice Le Gall (extrait)

giner et construire des points d'appui à partir desquels des alternatives sont possibles.

La désobéissance est nécessaire pour réaffirmer le principe d'une loi commune, nié par une oligarchie *off shore*, pour restaurer l'idée de contrainte collective, infantilement associée à une punition, pour rendre publique la délinquance installée au cœur des lieux principaux de décision. Les lanceurs d'alerte accomplissent simplement un droit à l'information, incompatible avec "le secret défense" de la guerre économique et de ses dividendes. Désobéir n'est pas un refus du droit, de la loi, c'est au contraire l'affirmation d'une légitimité, pour faire respecter le droit quand il est bafoué ou bien pour le modifier ou le compléter. Les femmes qui ont désobéi pour abroger la loi de 1920 interdisant et criminalisant l'avortement, les faucheurs d'OGM qui ont utilisé les tribunaux pour imposer un débat public et obtenir l'interdiction des cultures OGM en plein champ, les sans logis qui occupent des bâtiments privés ou des lieux publics pour faire valoir le droit au logement, sont des porteurs de droits collectifs dans un monde néolibéral qui les nie. Ceux qui occupent des mines de charbon, qui perturbent les sommets pétroliers, combattent une criminalité légale : ils exigent des règles visant à organiser la fin des énergies fossiles, en grande partie responsables du réchauffement climatique et de ses conséquences. Quant au faucheur de chaises dans les banques, c'est bien le hold-up de la finance qu'ils combattent en attendant les décisions politiques et juridiques interdisant la délinquance financière.

Dans le monde liquide du capitalisme financiarisé, organisant la fluidité des marchandises, des capitaux,

des territoires, faisant de la mobilité et de la vitesse le summum de la modernité et du progrès, formatant les esprits à la vitesse du spot publicitaire, le blocage, sous toutes ses formes, est une respiration et la démonstration de la fragilité des puissants. C'est également un moment pour affirmer d'autres valeurs et d'autres nécessités, pour reconquérir le temps et engager des dissidences massives. Les armes des puissants ne seront jamais les nôtres car nous savons que les mondes que nous voulons sont dessinés par les moyens que nous nous donnons pour les atteindre. Quand la société est menacée dans ses fondements par des forces aussi destructives que celles maniées par le CAC 40 et ses alliés, la désobéissance massive, non-violente, déterminée est un devoir politique et éthique.

Geneviève Azam

Les résistances sociales dans le collimateur

Le 12 janvier dernier, le tribunal correctionnel d'Amiens a condamné huit anciens salariés de l'usine Goodyear à 24 mois de prison dont quinze mois avec sursis : soit neuf mois de prison ferme et cinq années de mise à l'épreuve. Le motif : ils avaient retenu pendant 30 heures deux cadres de l'usine d'Amiens-Nord, le Directeur des ressources humaines et le Directeur de la production, les 6 et 7 janvier 2014.

Cette séquestration s'inscrivait dans la longue lutte des salariés de Goodyear qui se sont battus pendant près de sept ans pour défendre leurs emplois. Elle en constituait le dernier épisode avant la fermeture de l'usine qui a mis sur le carreau 1173 salariés dans une région, la Picardie, déjà largement sinistrée par le chômage et la misère. Lors de ces deux journées, 300 ouvriers, en retenant ces deux cadres, par ce geste de désespoir ultime, voulaient obtenir de nouvelles négociations pour de meilleures indemnités.

Lors du procès, les inculpés n'avaient pas de plaignants en face d'eux, et pour cause... Goodyear avait retiré sa plainte : c'était une des clauses de l'accord de fin de conflit signé fin 2014 ; les deux cadres concernés, qui avaient déposé plainte à titre individuel, s'étaient également désistés. Les poursuites étaient donc menées uniquement au titre de l'Etat par un procureur qui a mené la charge de façon particulièrement sévère, demandant deux ans de prison, assortis d'un an ferme... Le tribunal, en prononçant neuf mois de prison ferme a suivi la logique de cette charge répressive.

Cette décision de justice, extrêmement lourde, est inédite pour des luttes sociales de ce type, impliquant des syndicalistes dans la séquestration de dirigeants d'entreprise. Le tribunal n'a pas retenu le contexte social, la colère légitime et le désespoir des salarié.e.s, ni le fait qu'il n'y avait eu aucune violence

à l'encontre des deux cadres. Lors de conflits durs, face à l'intransigeance et au refus de négocier de ceux d'en face, la séquestration a souvent été utilisée par les salarié.e.s : en 1936 lors du Front populaire et des occupations d'usine, en 1968 lors du mouvement de grève générale, ou dans le conflit des LIP dans les années 70, pour ne citer que les exemples les plus connus. Jamais il n'y avait eu de condamnation à de la prison ferme jusqu'à ce jugement du tribunal d'Amiens. C'est une condamnation pour l'exemple, un nouveau pas franchi dans la criminalisation de l'action syndicale et des mouvements sociaux en général.

De nombreuses voix se sont élevées pour témoigner de l'indignation que ce jugement a suscité. Une pétition de soutien aux huit syndicalistes a été mise en ligne et a recueilli près de 200 000 signatures en quelques jours. Les salariés condamnés ont décidé de faire appel : il faudra que toute solidarité s'amplifie afin d'obtenir leur relâche. Mais au-delà des huit de Goodyear, c'est bien un avertissement sérieux qui est lancé au monde du travail, au syndicalisme de luttes, à tous les mouvements sociaux, à tous ceux et celles qui se mobilisent pour défendre leurs droits.

Assimiler l'action syndicale à un délit de droit commun, traiter les syndicalistes comme des délinquants n'est pas nouveau. Mais que cela conduise à de la prison ferme est un très mauvais signal : désormais, toute lutte un peu offensive pourra être réprimée par de la prison ferme ! Et cela dans un contexte de grave crise sociale où un chômage de masse perdure, où les fermetures d'entreprises et autres plans de licenciement se multiplient. Tensions sociales, actions désespérées peuvent se multiplier : ce jugement pourrait faire "jurisprudence" au plus mauvais sens du terme.

Le jugement des Goodyear s'inscrit dans une période où la répression sociale se développe (cf l'affaire des licenciés d'Air France pour faute lourde et arrêtés comme de dangereux criminels), mais aussi dans le contexte de l'état d'urgence avec des militants écologistes assignés à résidence pour empêcher qu'ils ne viennent perturber la COP 21 à la fin de l'année 2015. Toute activité militante risque d'être assimilée à du terrorisme : tous ceux qui contestent l'ordre patronal, l'ordre économique ou les grands projets inutiles risquent bien d'être dans le collimateur.

Pendant ce temps, l'impunité patronale se porte bien : les fautes lourdes en matière d'accidents du travail ou la délinquance financière en col blanc par exemple restent relativement impunis. Tout cela se passe sous un gouvernement qui s'est présenté sous l'étiquette de gauche en 2012, mais cela n'est guère surprenant au vu des renoncements et des trahisons dont il s'est rendu coupable sur le plan social : la loi El Khomri, la loi Macron ou le pacte de compétitivité en sont les parfaits exemples.

Mais ce qui s'est passé en ce début d'année 2016 va au-delà : prolongation et constitutionnalisation de

Les nouveaux désobéissants citoyens ou hors-la-loi ?

l'état d'urgence, déchéance de nationalité, projet de réforme de procédure pénale donnant plus de pouvoir aux instances administratives, aux préfets et au ministre de l'Intérieur, entérinant un recul des libertés individuelles. La question sociale est maltraitée au profit de l'état pénal et autoritaire. Une fois de plus, quand l'état social recule, l'état pénal avance.

La répression qui s'est développée lors des mobilisations contre la Loi Travail confirme, malheureusement, l'attitude du gouvernement face aux luttes et aux mouvements sociaux. Le choix de passer en force avec le recours à l'article 49.3 de la Constitution peu après le début des débats à l'Assemblée nationale va de pair avec une gestion policière du mouvement : déploiements policiers de grande ampleur et provocations systématiques des forces de l'ordre (exemple du 1er mai à Paris), arrestations et violences policières de grande ampleur (utilisation massive de grenades de désencerclement et de flashball), justice expéditive et lourdes sanctions judiciaires... De mémoire de militant.e, on n'a pas connu un tel niveau de répression depuis très longtemps. La volonté du Premier ministre, relayée par le Président de la République, d'interdire des manifestations syndicales constitue un cran supplémentaire dans ce dispositif répressif. Pour ce gouvernement, l'ennemi n'est plus la finance mais le mouvement syndical combatif et plus globalement le mouvement social qui s'oppose aux lois pro-Medef !

Ce qui se joue aujourd'hui, c'est notre capacité à pouvoir nous mobiliser à l'avenir, à défendre nos droits, à inventer et imposer d'autres choix économiques, sociaux, écologiques, plus solidaires. Il y a donc urgence à faire face collectivement et, quand nous n'avons pas d'autre choix, à désobéir pour défendre nos libertés collectives, le droit de manifester et de se mobiliser pour un autre avenir que celui que les dominants veulent nous imposer.

Annick Coupé

Sur l'essai de Manuel Cervera-Marzal
(éditions du *Bord de l'Eau*)

"Au cours des trente dernières années, le centre de gravité de la contestation sociale s'est progressivement déplacé du répertoire des actions légales (vote protestataire, syndicalisme, grève, manifestation, pétition) vers des modes d'action qui outrepassent de plus en plus fréquemment les frontières de la légalité (pirates informatiques, zadistes, manifestations interdites, désobéissants civils)". Partant de ce constat, Manuel Cervera-Marzal nous livre une réflexion indispensable et originale sur la portée philosophique et politique de ce déplacement.

Pour lui, la désobéissance ne se justifie pas seulement – même si c'est sans doute une cause de son essor actuel – par le fait que *"nous ne sommes pas en démocratie"* (p. 45) (disons plutôt que nous sommes *"de moins en moins"* en démocratie). Certes, le pouvoir est exercé par une infime fraction de la population, une oligarchie électorale qui confisque les décisions. Certes, les inégalités économiques et sociales empêchent une majorité des citoyen.ne.s d'accéder effectivement à l'activité politique. Ces facteurs creusent le fossé entre la légalité institutionnelle et la légitimité démocratique, qui voudrait que les citoyen.ne.s s'auto-gouvernent. Ils favorisent donc les mouvements de désobéissance.

Mais pour Cervera-Marzal, la désobéissance civile se justifie pour une raison bien plus fondamentale encore. Même dans un régime économique et politique plus égalitaire et démocratique, elle demeurerait un outil essentiel de la vitalité démocratique. C'est la manière dont les citoyen.ne.s peuvent en permanence contester les lois établies et faire valoir qu'elles sont contestables par principe. Car c'est la signification même de la démocratie : *"la société ne s'arrête pas à une conception de ce qu'est le juste, l'égal ou le libre, donnée une fois pour toutes, mais s'institue de telle sorte que les questions de la liberté, de la justice, de l'équité et de l'égalité puissent toujours être re-posées dans le cadre du fonctionnement normal de la société"* (Castoriadis, cité p. 92).

La désobéissance civile est donc un registre d'action constitutif de la démocratie comme idéal politique inatteignable et sans cesse à remettre en chantier, comme tension permanente et indépassable entre l'instituant (le pouvoir du peuple) et l'institué (le régime juridique et politique). L'une des questions clés est de savoir quelles sont les formes légitimes que peut prendre la désobéissance, et particulièrement son rapport à la (non-)violence. Les pages que consacre Cervera-Marzal à cette question si actuelle sont subtiles, éclairantes et impossibles à résumer en quelques lignes. Disons seulement que les actions de désobéissance civile, si elles sont non-violentes par principe ne peuvent être *"sans violence"* car elles appartiennent à une société imprégnée par la violence (patriarcale, capitaliste, raciste, productiviste, etc). Elles visent fondamentalement à évincer la violence au profit du conflit politique, à remplacer l'affrontement entre ennemis par la confrontation entre adversaires, bref, à fonder une politique de la civilité.

Thomas Coutrot

Résistance, non-coopération et alternatives la désobéissance climatique

Entre le samedi 14 et le dimanche 15 mai 2016, la centrale électrique à charbon de *Schwarze Pumpe*, au sud-est de Berlin, en Allemagne, a baissé sa production de 79%. Une première dans l'histoire de cette centrale qui brûle de la lignite, l'un des combustibles fossiles les plus polluants au monde. A midi, ce même dimanche, la production en énergie renouvelable suffisait à couvrir les besoins de consommation d'électricité sur l'ensemble du pays. Trois facteurs permettent de l'expliquer.

La résistance : bloquer les infrastructures fossiles
La baisse de la production énergétique de la centrale de *Schwarze Pumpe* ne doit rien au hasard : elle est la conséquence directe de l'action de plus de 2000 militant.e.s, réuni.e.s dans le cadre de l'action "*Ende Gelände – jusqu'ici et pas plus loin*". Dès le vendredi 13 mai, elles et ils étaient plusieurs milliers à bloquer la mine de charbon à ciel ouvert, la centrale électrique ou encore les voies de chemin de fer reliant la mine à la centrale. Au milieu du week-end, plusieurs centaines de ces militant.e.s sont même entré.e.s dans l'enceinte de la centrale. A cours d'approvisionnement, l'entreprise suédoise Vattenfall n'a eu d'autre solution que de baisser les capacités de production. L'action *Ende Gelände*, organisée dans le cadre de la campagne "*Break free – Libérons-nous des fossiles*" a ainsi permis d'éviter l'émission de plus de 16 000 tonnes de CO₂.

Cette action, désobéissante, n'en demeure pas moins légitime : elle se fonde sur les engagements pris à Paris, à l'issue de la COP21. En effet, maintenir le réchauffement climatique au plus près des 1,5°C implique de laisser au moins 80 % des combustibles fossiles dans le sol et de parvenir, au plus tard en 2021, au pic des émissions de gaz à effet de serre. La transition n'est pas une perspective de long terme, mais une urgence impérieuse qui implique de geler, dès à présent, toute nouvelle infrastructure fossile et de fermer au plus vite les plus polluantes d'entre elles.

La non-coopération : boycott et désinvestissement

Bloquer les infrastructures fossiles repose sur un constat simple : voilà plus de 20 ans que la communauté internationale négocie un plan mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sur la même période, ces émissions ont augmenté de plus de 60 % - et ce alors même qu'un accord juridiquement contraignant avait été conclu dès 1997 à Kyoto. Il est donc nécessaire de passer à l'action sans attendre que les Etats ne parviennent à tomber d'accord sur un cadre d'action (et décident ensuite de le mettre en œuvre concrètement). Passer à l'action, c'est, bien entendu, cibler l'industrie fossile, première responsable des dérèglements climatiques.

Mais l'industrie fossile n'est pas isolée : ses activités sont soutenues quotidiennement par les principales banques privées et par de nombreuses institutions qui continuent d'investir de l'argent dans des actions et obligations émises par les entreprises du secteur, ou encore qui leur accordent des prêts.

Choisir les alternatives

Cet argent est très largement le nôtre : celui de nos placements et de notre épargne, celui de nos impôts, celui de nos cotisations sociales. Il est donc tout aussi important de manifester explicitement que nous refusons de contribuer à ces activités – en demandant aux banques de cesser de financer l'industrie fossile (ou mieux, en changeant de banque), en demandant aux institutions de cesser d'investir dans ce secteur, etc. C'est notamment l'enjeu de la campagne de désinvestissement, à laquelle Attac est associée. (<http://zerofossile.org>)

Il apparaît dans le même temps essentiel de poursuivre les dynamiques d'expérimentation, de construction et de renforcement d'alternatives – en particulier autour de la relocalisation et de l'appropriation collective de la production énergétique et alimentaire.

Ces trois axes – résistance, non-coopération et alternatives – sont largement complémentaires, et s'irriguent mutuellement. Le mouvement pour la justice climatique doit donc parvenir à se structurer autour de ces trois axes en s'ancrant dans les territoires où se jouent et se nouent ces résistances et ces alternatives.

Nicolas Haeringer

La Tate Gallery de Londres libérée de British Petroleum

Une vague de militantisme artistique porte le désinvestissement dans le monde de l'art au Royaume-Uni.

Les salles de la *Tate Gallery* de Londres constituent, ces dernières années, la toile de fond de quelques performances artistiques particulièrement impressionnantes, tel que l'homme nu en position foetale recouvert de pétrole, une éolienne géante installée dans le *Turbine Hall*, et des personnages voilés de noir déambulant dans les salles en scandant des chiffres croissants.

Mais toutes ces performances n'ont pas reçu l'invitation de la *Tate*. Il s'agissait en réalité d'interventions non désirées, instiguées par le collectif d'artistes *Liberate Tate* qui depuis six ans dénonce le mécénat du géant du pétrole British Petroleum (BP), aussi vieux que controversé. Enfin, après six ans de succès médiatiques et d'engagement avec le monde de l'art par le biais de ses propres codes, la contestation a porté ses fruits.

Les compagnies pétrolières comme BP et Shell parraient les institutions culturelles afin d'améliorer leur image de marque, alors qu'elles poursuivent en toute impunité des projets désastreux qui ont des conséquences dramatiques pour les communautés affectées et qui alimentent la crise climatique.

Des groupes tel que *Liberate Tate* se sont mobilisés contre ces mécénats pétroliers espérant affaiblir à sa base le pouvoir grâce auquel les compagnies pétrolières agissent. Ils ont ainsi écrit : "Notre travail à propos de la *Tate* revient à tenter de renverser la chaise sur laquelle BP est assis – en nous emparant d'une relation qui nourrit et soutient BP, en la transformant en une relation qui nuit activement à l'entreprise."

Liberate Tate a ouvert un nouveau front en abandonnant les formes conventionnelles de contestation et en adoptant un style de performance artistique militante qu'ils ont utilisé pour aborder les thèmes de la pollution, de la critique des institutions, de l'impact irréversible de l'Homme sur le climat, ainsi que la responsabilité des entreprises.

Nous saluons l'imagination et le courage de *Liberate Tate* qui ont mis BP hors de la *Tate* – et souhaitons le même succès aux collectifs visant les autres mécénats qui ont toujours cours, tel que celui de BP auprès du *British Museum* ou celui de Shell auprès de nombreuses institutions culturelles aux Pays-Bas notamment.

Article publié dans le magazine *Ninety Nine* (No.5, mai 2016), édité par *Global Justice Now*, membre du réseau Attac en Grande-Bretagne

Les faucheurs de chaises au tribunal

Pour la première fois, un faucheur de chaise va se retrouver devant un tribunal. Jon Palais, d'Action Non Violente et Bizi ! est convoqué le 9 janvier 2017 au Tribunal correctionnel de Dax pour "vol en réunion" suite à l'action de réquisition citoyenne de chaises du 19 octobre 2015. Il risque cinq ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende. Plusieurs auditions de faucheurs de chaises ont déjà eu lieu, à Paris, Strasbourg, Bayonne, Bordeaux, Lyon, Tarbes, Nîmes, Perpignan, Uzès, Marseille ou Carpentras, mais juste là, aucune n'a abouti à des poursuites judiciaires.

Les scandales liés à l'évasion fiscale se sont multipliés ces dernières années mais les fraudeurs et ceux qui les aident continuent d'échapper à la justice. Le Trésor public préfère négocier discrètement et récupérer avec majoration les sommes dues par les fraudeurs fiscaux plutôt que de porter plainte. Quant aux banquiers, avocats et autres intermédiaires, ils sont encore moins inquiétés comme le montre le refus du bureau du Sénat de transmettre à la justice le cas de Frédéric Oudéa, directeur général de la Société générale alors qu'il a menti devant une commission d'enquête sénatoriale en 2012 en prétendant n'avoir aucune activité à Panama.

Alors que les faucheurs de chaises ou des lanceurs d'alerte comme Antoine Deltour, Raphaël Halet et Edouard Perrin, se retrouvent devant des tribunaux, l'impunité judiciaire dont jouissent les délinquants fiscaux et leurs complices est une injustice que nous ne pouvons pas accepter. Dès l'automne prochain, les faucheurs de chaises vont reprendre leurs actions en faisant le siège des agences de banque privée* des banques françaises. Dès cet été, nous allons reprendre les formations pour préparer des centaines d'activistes à multiplier les actions ciblant les agences de banque privée partout en France.

Ces actions auront comme point d'orgue un rassemblement massif à Dax le lundi 9 janvier 2017 appelé par Action Non Violente, les Amis de la Terre, Attac, et Bizi ! pour faire le procès de l'évasion fiscale avec un mot d'ordre : "Ce ne sont pas les faucheurs de chaises qu'il faut juger, c'est l'évasion fiscale en bande organisée !".

Wilfried Maurin

*Ces agences dédiées à la "gestion de patrimoine d'une clientèle fortunée" sont l'un des acteurs majeurs de l'évasion fiscale en France et incitent ouvertement leurs clients à échapper à l'impôt.

pour en savoir plus
une sélection de livres et sites



Joyeux bordel
Tactiques, Principes et Théories
pour faire la Révolution
par Andrew Boyd
et Dave Oswald Mitchell
éd. Les liens qui libèrent, 2015
Elaboré aussi bien pour les militant.e.s
aguerri.e.s que pour les nouveaux.elles
activistes, *Joyeux bordel* est le manuel
indispensable du.de la militant.e
moderne. Pensé par des dizaines
d'activistes du monde entier,
Joyeux Bordel met en lumière
de nouvelles voies vers un militantisme
créatif, efficace et revigorant.



Petit manuel de la transition
(nouvelle édition augmentée)
par Attac France
éd. Les liens qui libèrent, 2016
Ce petit manuel propose une stratégie
à l'intention de toutes celles et ceux
qui se demandent si l'espoir est encore
permis. Attac veut ainsi permettre
aux citoyen.ne.s de s'engager
pour faire de la politique autrement,
sans carrières ni rivalités,
au seul service du bien commun.

Discours de la servitude volontaire
Etienne de La Boétie
éd. Mille et une nuits, 1997

La désobéissance civile
par Henry-David Thoreau
éd. Mille et une nuits, 1997

Manuel de l'animateur social :
une action directe non violente
(titre original "Rules for radicals")
par Saul Alinsky
éd. Seuil, 1976

Stratégie de l'action non-violente
par Jean-Marie Muller
éd. Seuil, 19815

Les nouveaux militants
par Laurent Jeanneau
et Sébastien Lernould
éd. Les Petits Matins, 2008

Histoire des mouvements sociaux
en France de 1814 à nos jours
par Michel Pigenet
et Danielle Tartakowsky
éd. La Découverte, 2009

La désobéissance civile
aux Etats-Unis et en France
par Marianne Debouzy
éd. Presses Universitaires Rennes,
2016

Les nouveaux désobéissants Citoyens
ou hors-la-loi
par Manuel Cervera-Marzal
éd. Le Bord de l'eau, 2016

Sur internet
La méthode Alinsky
Synthèse du livre "Rules for radicals"
de Saul Alinsky, un manuel pour
les révolutionnaires "made in USA"
<http://www.les-renseignements-generaux.org/fichiers/10682>

AVIS
vous pouvez commander
des exemplaires de ce dossier
par lots de 25 exemplaires
en envoyant un courriel à
materiel-militant@attac.org
(seuls les frais de port
seront à votre charge)

Attac
association pour la taxation
des transactions financières
et pour l'action citoyenne
est un mouvement
d'éducation populaire
tourné vers l'action.
Attac se mobilise
contre l'hégémonie
de la finance
et la marchandisation
du monde,
pour des alternatives
sociales, écologiques
et démocratiques

dossier coordonné par
Wilfried Maurin

maquette express
Stéphane Dupont
photographie couverture
Charlotte Rivière
impression
Expressions II Paris

Attac France
21 ter rue Voltaire
75011 Paris
01 56 06 43 60
attacfr@attac.org

